

COMMUNIQUE N° 45

DU 29.12.2022

Licences 2022 – 2023

Conformément aux recommandations de la réunion du **Collège Technique National** tenu le **08.12.2022**, nous informons l'ensemble des Présidents des Clubs et Ecoles que l'opération de dépôt des **Dossiers de Licences** (Athlètes, Coachs, Arbitres et Dirigeants) s'étalera du **02 au 31 Janvier 2023** au niveau du siège de la Fédération.

Dans le cas où des retards sont constatés, il sera procédé à l'application des pénalités et des sanctions prévues en la matière.



Le Président
de la Fédération Algérienne de Vo-Vietnam
AIT MEDJER Rabie